

# **De l'éthérisation dans la folie : au point de vue diagnostic et de la médecine légale / par A. Morel.**

## **Contributors**

Morel, Bénédic Auguste, 1809-1873.  
Royal College of Surgeons of England

## **Publication/Creation**

Paris : Rignoux, impr, 1854.

## **Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/cwc93ywt>

## **Provider**

Royal College of Surgeons

## **License and attribution**

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome  
collection**

Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>

DE

# L'ÉTHÉRISATION DANS LA FOLIE,

AU POINT DE VUE DU DIAGNOSTIC

ET

DE LA MÉDECINE LÉGALE;

**Par le D<sup>r</sup> A. MOREL,**

Médecin en chef de l'Asile d'Aliénés de Maréville (Meurthe).

---

**Extrait des Archives générales de Médecine,**  
numéro de février 1854.

---

**PARIS.**

**RIGNOUX, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,**  
rue Monsieur-le-Prince, 31.

—  
1854

L'ETHERISATION DANS LA ROUÏE

AU POINT DE VUE DU DIAGNOSTIC



Digitized by the Internet Archive  
in 2015

PARIS.

BOUDOUX, IMPRIMERIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

10, Boulevard de la Chapelle, 10.

1881

DE

# L'ÉTHÉRISATION DANS LA FOLIE,

AU POINT DE VUE DU DIAGNOSTIC

ET

DE LA MÉDECINE LÉGALE.

---

Avant d'exposer les faits qui m'ont amené à employer l'éthérisation comme procédé d'investigation médico-légale et comme élément de diagnostic dans des cas de folie incontestable, mais de forme indécise, peut-être n'est-il pas hors de propos de rappeler les difficultés que rencontrent, dans certaines circonstances, le médecin expert et même le praticien.

Pour le médecin expert, les principales difficultés se résument dans la simulation de l'idiotie, de l'imbécillité, de la surdi-mutité, de la stupeur. Dans d'autres cas, les prévenus simulent une grande excitation, ils profèrent des menaces qu'on les a vus exécuter, ou ils refusent de répondre aux questions qu'on leur adresse, et ils rejettent les aliments qui leur sont offerts. En dehors même de l'aliénation mentale, n'a-t-on pas vu souvent des individus feindre des infirmités, se présenter à l'observation avec des ankyloses des membres, tromper, en un mot, sous mille formes diverses, les experts les plus en garde contre des ruses traditionnelles? Le prati-



cient plus favorisé que l'expert a affaire à une folie bien franche; mais ceux qui vivent constamment au milieu d'aliénés savent qu'il est des situations pathologiques où les individus plongés dans une stupidité profonde ne peuvent exprimer leurs pensées; qu'en dehors même de cet état de stupidité, il est des aliénés tellement astucieux et concentrés, qu'ils finissent par vous donner le change sur les véritables motifs qui les font agir, et que vous perdez souvent un temps précieux dans des tâtonnements thérapeutiques qui ne s'adressent pas à leur objet. Quelques exemples suffisent pour montrer combien les causes d'erreur sont multiples et variées.

**OBSERVATION I.** — Le 28 juillet 1849, un jeune pâtre, âgé de 17 ans, et nommé Conrad Specht, d'un village situé dans le cercle du Danube supérieur, fut arrêté sous la prévention d'avoir commis un affreux attentat sur une petite fille de 7 ans, et de l'avoir ensuite assassinée en lui tirant un coup de fusil dans la tête. Specht, au moment de son arrestation, avoua franchement qu'il avait commis les deux crimes, disant qu'il avait été poussé par le diable: que c'était le diable qui avait chargé son fusil, qui lui avait mis cette arme à la main, qui l'avait dirigée contre la tête de la victime, en sorte que lui Specht n'avait eu qu'à lâcher la détente.

Le lendemain, lorsqu'on se rendit auprès de Specht pour le conduire au juge d'instruction, un profond changement s'était opéré en lui. Ce jeune homme, qui s'était toujours distingué par sa vivacité et sa rare intelligence, présentait les phénomènes de l'imbécillité et même de l'idiotie. Il ne reconnaissait personne, pas même sa mère; il ne répondait pas aux questions qui lui étaient adressées, il pouvait à peine se soutenir sur ses jambes, sa tête était penchée sur sa poitrine; en un mot, il contrefaisait l'idiot et le sourd-muet.

Le remarquable rapports des D<sup>rs</sup> Windler et Zuck était bien de nature à éclairer la conscience des jurés, mais ceux-ci se laissèrent bien autrement impressionner par la non-réussite des expériences tentées pour éprouver le coupable. On avait essayé de lui faire ressentir des sensations violentes pour savoir si la suspension de ses facultés était réelle ou non. A cet effet, des armes à feu furent déchargées au milieu de la nuit, tout près du côté extérieur du mur contre lequel était placé le lit de l'individu. Specht poussa des cris inarticulés, mais sans bouger de place. On lui donna à l'improviste de fortes douches par des trous pratiqués dans le plafond de la cellule; on le logea dans une baraque, dont pendant la nuit on incendia la partie supérieure: on le soumit encore à d'autres épreuves, mais rien n'altéra l'impassibilité de ce coupable.

Le jury admit des circonstances atténuantes, et Specht fut condamné



à trois ans de détention dans une maison de force; mais à peine fut il reporté à la prison dans le même état de léthargie où il s'était trouvé pendant l'audience, que la scène changea complètement; le jeune père ne put contenir sa joie d'avoir échappé à la peine capitale. Il avoua que depuis son arrestation il n'avait pas cessé un seul moment d'être bien portant et de jouir de toutes ses facultés physiques et intellectuelles: il ajouta qu'il avait joué la comédie d'après le conseil qui lui avait été donné par un de ses codétenus le jour même où il fut écroué à la prison (1).

**OBS. II.** — Le 18 août 1829, les assises de Lyon furent occupées d'une affaire qui offrait des difficultés extrêmes. Le nommé Jean-Baptiste Gérard, homme audacieux et de mœurs plus que suspectes, convaincu d'avoir assassiné la demoiselle Buy, rentière, parvint à s'échapper des mains de la justice; mais, ayant été repris deux mois après cet événement, il fut renfermé dans un des cachots de la maison d'arrêt de Roanne. C'est là que Gérard avait cessé de manger et était resté complètement immobile, ne répondant plus quand on l'appelait, se remuant à peine quand on lui secouait les membres ou le corps, et montrant sur sa physionomie un air hébété et stupide, sans paraître entendre, sans prononcer un mot, sans même articuler un son, et sans tirer la langue. Après sept à huit jours passés dans cet état, il s'est remis à manger; mais il conservait l'expression de la stupidité sur sa figure, et restait immobile là où on le plaçait, sans paraître entendre et sans parler. On peut voir, au reste, dans l'ouvrage du D<sup>r</sup> Marc (2), les difficultés nombreuses que suscita l'examen de cet astucieux criminel. Il déjoua pendant longtemps les épreuves douloureuses auxquelles il fut soumis, et qui s'adressaient principalement à sa sensibilité au moyen du cautère actuel; ce n'est que de guerre lasse qu'il avoua son crime et confessa qu'il simulait la folie pour échapper à la peine capitale.

**OBS. III.** — Quelques années après, la cour d'assises du Rhône se trouvait en présence de nouvelles difficultés par la simulation d'une surditivité congéniale, opérée avec une audace extrême et une intelligence sans égale par un nommé Parrot, assassin d'une fille publique. En vain le savant directeur de l'école des sourds-muets de Lyon, M. l'abbé Plassan, vint-il apporter les preuves les plus évidentes à l'appui de la fourberie de ce prétendu sourd-muet; en vain des témoins oculaires vinrent-ils affirmer qu'ils avaient vu Parrot se précipiter, un couteau

(1) Voir, pour plus de détails, *Annales médico-psychologiques*, numéro d'octobre 1850, p. 661, *Folie simulée*.

(2) Marc, *de la Folie considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires*, t. 1<sup>er</sup>, p. 367.



sanglant à la main, hors de la chambre de la victime, rien ne peut convaincre les jurés, qui semblaient fascinés par la pantomime d'un criminel assez adroit pour mettre le bon droit de son côté en excitant les sympathies générales.

OBS. IV. — Un individu placé dans les prisons de Nancy simula un accès de manie furieuse et fut amené à Maréville, pour y être soumis à mon observation. Je n'eus pas grand mérite à pouvoir éclairer la justice sur l'état mental de cet homme, puisqu'il me fit spontanément les aveux les plus complets; mais je tiens à citer quelques traits de la vie de l'aventurier en question, pour faire pressentir combien, dans certaines circonstances données, il serait facile, au moyen de l'éthérisation, d'arriver à déjouer les ruses les mieux ourdies.

Joseph R. quitta ses parents à l'âge de huit ans, et s'associa à une troupe de jeunes voleurs qui exploitaient les châteaux des environs de Paris. Arrêté et absous pour avoir agi sans discernement, il fut renvoyé à ses parents qu'il ne tarda pas à abandonner de nouveau jusqu'à l'âge de 23 ans, où il les revit une dernière fois, pour les quitter sans retour. Les aventures et les méfaits de ce mauvais garnement, pendant ce long espace de temps, rempliraient tout un volume; j'arrive sans transition à ses *grands coups*, comme il les qualifiait. Un Anglais, qui voyageait à pied en Suisse et en Italie, le prit à son service pour porter ses effets. L'Anglais était sous l'influence d'un spleen profond, et imposa à son compagnon servant la singulière obligation de ne pas lui adresser la parole et de s'occuper des détails du paiement dans les auberges où l'on s'arrêtait; il devait aussi prévoir l'étape du lendemain, pour éviter à ce singulier misanthrope la peine de réfléchir et de parler. Joseph R... s'accommoda pendant quelques mois de ce genre de vie; mais à la fin, fatigué, il vola son Anglais et voyagea pour son propre compte. Il parcourut l'Italie et revint par Genève, où il fut arrêté comme vagabond. L'idée lui vint de faire le sourd-muet, et la pitié qu'il sut exciter lui valut une place dans l'institution de ces infirmes. Croirait-on que cet individu, qui était affecté de la maladie du vagabondage, demeura deux années avec les sourds-muets, dont il apprit la mimique parlante? Il se laissa même moraliser au point d'apprendre différents métiers et de se rendre utile dans l'établissement. Mais sa mauvaise nature reprit le dessus; on eut des soupçons et il fut surveillé; un chef d'études, entendant et parlant, fut placé dans la section des sourds-muets, et il surprit Joseph R... *en flagrant délit de monologue*.

Renvoyé chez ses parents, dont il donna l'adresse, et qui vivaient en Alsace, il s'arrêta dans ses pérégrinations à Lons-le-Saulnier, où il se fit passer pour protestant. Il intéressa à son sort des âmes charitables, *se convertit au catholicisme*, et muni d'une somme d'argent assez ronde, il la dépensa en orgies et arriva chez lui dans la plus profonde misère. Il fit bientôt connaissance avec un fripon qui revenait dans son pays



pour y vivre de ses économies, et qui lui donna son secret pour gagner de l'argent; ce secret consistait à se faire passer pour un soldat français prisonnier d'Abd-el-Kader, et qui avait eu la langue coupée. Muni des papiers de cet individu, il fit le même métier, parcourut presque toute la France, et, pendant deux années, gagna de l'argent *autant qu'il voulut*, pour me servir de ses expressions. Arrêté dans une circonstance où des soupçons graves pesaient sur lui, il fut soumis à une expertise dont il triompha, car il avait acquis (nous avons tous été témoins du fait à l'asile) une si merveilleuse aptitude à replier sa langue jusque dans l'arrière-gorge, que l'on n'apercevait plus qu'une espèce de tronçon rudimentaire *du prétendu organe coupé*.

Arrêté de nouveau dans le midi de la France, un jour qu'il était dans un état complet d'ivresse, il ne fut pas difficile au magistrat qui l'examina dans cet état de vérifier que la prétendue victime de la barbarie des Arabes avait la langue intacte. J'ignore les péripéties qui l'amènèrent dans les prisons de Nancy; mais toujours est-il que Joseph R..., qui avait simulé, comme je l'ai dit, une manie furieuse, se vantait d'en avoir trompé *d'aussi forts que nous* avec sa langue coupée. Il ne regrettait qu'une chose, *c'est de s'être oublié un jour* au point de s'enivrer, et d'avoir ainsi perdu l'action de sa volonté sur les mouvements de sa langue.

Je pourrais multiplier indéfiniment les exemples de ce genre, et il n'est aucun praticien expérimenté qui ne retrouverait dans sa propre mémoire les faits les plus extraordinaires de simulation soit de la folie proprement dite, soit de maladies congéniales qui arrivent fort à propos, par exemple, pour exempter de la conscription. Toutefois, avant d'entrer plus intimement dans mon sujet, il importe de faire l'analyse succincte des moyens employés jusque dans ces derniers temps pour déjouer les ruses de certains fripons.

On observe l'individu que l'on suppose simuler l'aliénation, on l'observe à son insu, on le place dans une chambre où il est vu et entendu sans qu'il puisse le soupçonner; mais il advient que tel criminel, devinant la ruse, est arrivé au dernier degré de perfectionnement de la simulation, et déjoue les plans les mieux dressés pour éclairer la conscience des juges.

Dans l'affaire Gérard, par exemple, les experts chargèrent le concierge de la prison de Roanne de trouver un prisonnier assez adroit et intelligent qui voulût engager brusquement Gérard dans une rixe, afin de lui faire perdre son impassibilité et de l'obliger à rompre le silence; ce moyen échoua.



On s'adressa à la sensibilité physique de l'individu ; on suivit la médication douloureuse , conseillée par P. Zacchias , et depuis par les médecins légistes les plus distingués ; cette médication est pratiquée tous les jours sur les conscrits , dans les différents cas de maladies qu'on présume simulées (1).

La cautérisation transcurrente fut employée à plusieurs reprises avec Gérard sans aucun succès , tant que la chose se fit ostensiblement et pour ainsi dire solennellement ; mais il arriva qu'un jour , pendant que Gérard se chauffait et avait les mains derrière le dos , il arriva , dis-je , que son irritabilité fut vivement excitée par un de ses camarades de prison qui lui mit un charbon ardent dans les mains. Gérard se retourna , et paya l'insolent avec un soufflet vigoureusement appliqué. Ce trait le trahit , il ne put soutenir les épreuves ultérieures , et fit les aveux les plus complets (2).

La cautérisation est employée dans une foule de circonstances , et souvent sans succès ; cela se conçoit au double point de vue d'un puissant intérêt et d'une maladie mentale réelle. Ayez affaire , je le suppose , à un véritable mélancolique au délire religieux prédominant , et vous comprendrez facilement que les épreuves les plus douloureuses ne feront que le confirmer dans l'idée qu'il est un sujet de persécution , une victime , un martyr. Transportez-vous par la pensée à deux ou trois siècles en arrière , et cette vérité ressortira de la manière la plus saisissante dans la lamentable histoire des supplices infligés à une multitude de prétendus sorciers et démonolâtres.

Mais , si les épreuves douloureuses ne sont pas toujours un moyen d'arriver à la connaissance de la vérité , peut-être serait-il fâcheux de les rejeter d'une manière absolue. C'est ainsi que la douche,

---

(1) Marc, ouvr. cité, t. 1<sup>er</sup>, p. 369.

(2) Il est à remarquer que , dans des épreuves de ce genre , on arrive parfois à la vérité par des moyens imprévus en dehors de l'action de la vigilance des experts préposés. C'est ce qui eut lieu dans une circonstance qui m'est racontée par M. le D<sup>r</sup> Renaudin. Un individu placé à l'asile de Stephansfeld simulait depuis deux mois l'épilepsie de manière à tromper tout le monde. Le certificat qui devait constater la maladie était sur le point d'être signé , lorsqu'il arriva un jour qu'en portant le prétendu épileptique sur son lit , on le chatouilla involontairement ; il se mit à rive , et ceci fut suffisant pour constater la ruse.



dont l'usage est très-modéré du reste dans nos asiles, est souvent un moyen précieux d'investigation. Nous l'employâmes avec succès chez un jeune homme qui simula un accès de manie furieuse, afin d'éviter les conséquences d'un faux en écriture privée. A la première impression douloureuse causée par l'eau froide, il s'écria : *Tuez-moi ! vous êtes mes bourreaux ! envoyez-moi à la guilotine ! mettez-vous avec mes huissiers !* etc. etc. Nous étions déjà, après cette première épreuve, dans le cas de décider que ce langage n'était pas celui d'un aliéné. Un autre jour, notre individu était très-turbulent ; M. le D<sup>r</sup> Renaudin, qui me remplaçait, le menaça de lui appliquer des ventouses ; il devint immédiatement tranquille. Lui ayant dit enfin que j'allais de nouveau lui faire appliquer la douche, il préféra avouer qu'il n'était pas aliéné, et qu'il préférait passer aux assises plutôt que de souffrir une nouvelle épreuve. L'appareil de la douche n'avait cependant rien de très-terrifiant ; quand nous avons recours à ce moyen, nous employons simplement un arrosoir ordinaire.

Le plus grave inconvénient de ces sortes d'épreuves, c'est qu'elles répugnent à nos mœurs, et ne rappellent que trop la triste époque où la torture était le seul moyen d'extorquer les aveux. C'est, du reste, ce qu'a très-bien compris M. Marc lorsqu'il se pose la question : « Est-il des cas, dans les investigations relatives aux maladies feintes, où le médecin légiste puisse, ou doive même, recourir à des voies de rigueur, et surtout à des moyens douloureux ? »

Or, des faits que j'ai observés, je me crois encore autorisé à conclure que l'éthérisation est, dans ce cas et dans des cas analogues, le meilleur, le *plus innocent* et le plus prompt moyen d'arriver à la connaissance de la vérité.

Nous sommes loin de l'époque où P. Zacchias semble offrir à notre admiration le trait suivant d'un habile médecin de son temps : ce docteur, expert dans une affaire médico-légale, fit fustiger vigoureusement un soi-disant fou qu'il suspectait de fourberie, d'après le raisonnement que, si la folie était réelle, la fustigation pourrait être utile en rappelant ailleurs l'humeur morbifique, et que, si elle était simulée, le fourbe ne tiendrait pas à cette épreuve ; l'événement prouva la justesse de cette dernière



proposition. Le savant Fodéré dit s'être inspiré de cet exemple dans une circonstance où il avait à juger de l'état mental d'une fille accusée de vol et qui simulait une folie furieuse. Au moment de sortir de la chambre de la détenue, il se tourne vers le concierge, et lui adressant la parole d'un ton ferme, il lui dit, de manière à être entendu de la prévenue : « Demain, je la verrai ; si elle continue à hurler, si elle ne s'habille pas, et si sa chambre n'est pas propre, vous lui appliquerez un fer rouge entre les épaules... Ces paroles, ajoute Fodéré, furent un coup de foudre. Le lendemain, tout était dans l'ordre ; la chambre, qui la veille était tapissée d'excréments, avait été lavée ; la prétendue folle avait laissé dormir les prisonniers, et je la trouvai vêtue... » « Mais, ajoute avec justesse M. Marc, l'analogie pêche dans cet exemple, car Fodéré s'en tint à une simple menace, non suivie d'exécution : or la menace de moyens douloureux est licite toutes les fois que la suspicion d'une ruse présente quelque probabilité. »

Enfin, désireux de connaître si, dans la liste des agents thérapeutiques proprement dits, aucun n'avait été employé avec l'intention de modifier un état mental simulé, j'ai trouvé un médecin assez hardi pour recourir à un moyen que nous blâmerons d'avance, parce qu'il constituait une intoxication par l'opium.

**OBS. IV.** — En 1792, un criminel détenu dans les prisons de Saint-Ange (province de Lodi) eut à peine appris que ses complices l'avaient dénoncé comme l'auteur de leur forfait qu'il ne parut plus qu'en état de démence (1).

Je ne puis entrer ici dans les détails on ne peut plus intéressants de ce fait ; en le lisant, on est autant frappé des immenses ressources que déploya cet individu pour simuler un état de démence et d'idiotisme que des moyens ingénieux imaginés par les experts pour arriver à la connaissance de la vérité. L'observation la plus attentive de la part des experts n'aboutit chez eux qu'à formuler des conjectures, et le mutisme affecté par ce criminel persista, malgré les moyens douloureux qui furent employés. Il ne sortit de cet état que pour répéter invariablement

---

(1) Marc (traduit de l'italien), *Matériaux pour l'histoire médico-légale de l'aliénation mentale* (*Annal. d'hyg. pub. et de méd. légale*, t. II, p. 367; Paris, 1829).



les quatre mots qu'il avait adoptés : *livre, prêtre, couronne, crucifix*. Ces mots, il les répétait sur tous les tons, et l'on ne put jamais l'amener à en prononcer d'autres, malgré l'influence des moyens douloureux auxquels on eut recours.

En juillet 1793, cet individu fut transféré dans les prisons de Milan, et soumis à l'observation du professeur Monteggia. Il faut lire dans la relation elle-même les étonnantes excentricités de ce personnage, excentricités dont le caractère est tel qu'en lisant ce fait il m'est venu un doute sur les conclusions des premiers experts, et je me suis demandé si, à force de simuler la folie, le prisonnier n'était pas devenu réellement aliéné ?

Quoi qu'il en soit, les soupçons des médecins de Saint-Ange pesaient de tout leur poids sur l'esprit des nouveaux experts, et nous désirâmes, dit le professeur Monteggia, établir quelque autre preuve plus décisive. Nous pensâmes que si cet homme avait feint dès le commencement, il devait nécessairement avoir acquis une habitude prodigieuse de contrefaire la folie et de tromper plus facilement. *S'il avait voulu boire du vin, on aurait eu l'espoir de l'enivrer* ; sa prudence aurait été alors en défaut, et on aurait découvert la vérité.

Pour remplacer le vin, il me vint alors dans l'esprit de lui donner de l'opium à forte dose, afin d'obtenir un résultat décisif ; en conséquence, je mêlai, un matin, dans sa soupe 6 grains d'opium en poudre. Il la mangea tout entière, mais il ne parut en avoir éprouvé aucun effet.

Plusieurs jours après, étant sur le point de déclarer que cet homme était vraiment fou, je voulus, une seconde fois, renouveler l'expérience de l'opium ; j'en pesai moi-même, le 6 octobre, 6 grains, je les mêlai à la soupe de cet *insensé*, et je la lui fis manger jusqu'à la dernière cuillerée. Six heures après, ne m'apercevant d'aucun effet, je me hasardai de lui en donner 6 autres grains, que je pris par précaution dans une autre pharmacie...

Arrivons à l'effet produit. La journée du 6 se passa sans accident ; mais, le 7 au soir, l'individu parut plus inquiet ; il se coucha comme de coutume, et, vers une heure du matin, il se leva beaucoup plus chagrin, poussant de gros soupirs, et s'écriant à la fin : *O mon Dieu ! me meurs*.

L'infirmier des prisonniers, qui était à côté de cet homme, ajoute le narrateur, et qui n'avait jamais entendu sa voix, fut si effrayé, que les cheveux lui en dressèrent sur la tête comme s'il eût entendu hurler un mort ; il me fit appeler sur-le-champ.

On conçoit l'embarras du médecin, qui crut avoir causé la mort de cet individu. Toutefois, moyennant quelques précautions, les



choses se passèrent bien , et ce *mystérieux personnage recouvra l'usage parfait de sa raison*. Malheureusement , pour ce qui regarde l'intérêt de la science , il fut perdu de vue , et il nous serait difficile , avec les documents que nous avons sous les yeux , de reconstituer les éléments d'un diagnostic certain. Quoi qu'il en soit , nous n'avons à faire ressortir ici que la moralité du moyen employé , et tout le monde pensera , avec nous , que l'opium donné à de telles doses , et avec aussi peu de précautions , ne constitue pas un moyen qu'il soit permis de préconiser.

Est-il utile d'ajouter , avant de parler de l'éthérisation , que ce puissant modificateur soit du délire , soit de l'aliénation , soit de la pensée normale , ne doit être regardé que comme un agent exceptionnel pour poser un diagnostic plus certain ? La science de l'aliénation en est arrivée au point que , pour la généralité des cas , le diagnostic se formule au moyen des éléments que nous fournit l'observation directe des malades aliénés. Mais je ne traite pas ici des moyens généraux de constater la folie , je ne veux pas même discuter l'influence thérapeutique de l'éther ; je ne veux parler de l'éthérisation que comme d'un moyen précieux pour arriver , d'une part , à un diagnostic plus approfondi de certains états anormaux de l'intelligence , et pour découvrir , de l'autre , la simulation de la folie lorsqu'elle se présente sous la forme de démence ou de stupidité , d'imbécillité ou d'idiotisme , le plus souvent accompagné de mutisme : ce sont là précisément les situations mentales qu'il est le plus facile d'imiter , et qui ont été les causes d'un grand nombre d'erreurs commises.

Je n'ai pas l'intention de faire l'histoire des services que l'éther m'a rendus dans le traitement des aliénés , ce sera le sujet d'un mémoire spécial. Toutefois l'emploi que nous faisons , en aliénation , d'un agent thérapeutique étant déterminé par les situations mentales les plus diverses , par les phénomènes nerveux les plus opposés , il arrive que , s'il y a quelque conclusion à tirer d'un certain ordre de faits ou d'expériences , ordinairement cette conclusion ne peut toujours être prévue , elle n'est que le résultat d'observations qui ont leur point d'appui sur des phénomènes de seconde création. Or c'est précisément ce qui m'est arrivé à propos de l'éther ; on en jugera par l'exposé rapide d'un petit nom-



bre de faits que je choisis sans ordre et sans méthode au milieu d'un grand nombre d'autres.

OBS. V.—Un jeune malade de 32 ou 33 ans arriva dans un tel état de manie spasmodique, que, dirigeant sa fureur contre lui-même, il parvint à se mordre la cuisse, et nous ne trouvâmes d'autre moyen de lui faire lâcher prise que de le plonger dans l'anesthésie au moyen de l'éthérisation. Le malade redevient calme, et le spasme disparaît.

J'ai employé l'éthérisation, avec un plein succès, chez un maniaque chronique qui avait un accès de tétanos, chez de jeunes maniaques hystériques ou épileptiques, qui, à la suite de leurs accès, avaient de ces délires spéciaux qui tantôt se résumaient dans une grande volubilité de langage et une exagération particulière des mouvements, et tantôt dans une morne stupeur à laquelle succédait un état convulsif. Quelques-uns de nos malades affectés de stupidité ont aussi été éthérisés; nous avons été surpris d'observer les délires qui se sont manifestés sous l'influence de cette excitation passagère, et la suite nous a démontré que ces aveux, arrachés sans douleur à un cadavre vivant, étaient ordinairement l'expression bien réelle du délire qui les dominait dans cette singulière situation mentale. Dans quelques-uns de ces cas, les inhalations éthérées n'ont pas été employées isolément, mais concurremment avec d'autres moyens; nous avons recours, par exemple, à des applications de sangsues et de ventouses, ainsi qu'à des révulsifs. Notre préoccupation unique était de conjurer les accidents nerveux graves, et la nature des idées délirantes ne nous intéressait que secondairement; ce n'est que dans le fait suivant, dont on va lire le résumé, que nous nous aperçûmes des singulières modifications que l'éthérisation apporte quelquefois dans le délire ordinaire des malades, et que nous résolûmes d'en profiter dans l'intérêt du traitement.

OBS. VI. — Une jeune aliénée des plus intéressantes (1) était depuis quelque temps livrée à une agitation si violente, qu'elle ne dormait ni

---

(1) J'ai donné l'observation complète de cette aliénée dans le 2<sup>e</sup> volume de mes *Études cliniques*, etc., p. 227.



nuit ni jour ; elle était , de plus , tourmentée par des hallucinations effrayantes. Justement inquiet sur la terminaison d'un état d'excitation nerveuse qui amenait dans la constitution de cette jeune fille des changements inquiétants , nous essayâmes de lui procurer au moins un repos momentané au moyen de l'éthérisation ; nous eûmes beaucoup de peine à endormir la malade : elle absorba une énorme quantité d'éther (1), et finit par être plongée dans un sommeil profond. Nous cherchions , par des inhalations successives , à entretenir cet état favorable , lorsque dans son sommeil la jeune malade se reprit à délirer , mais d'une manière tranquille et douce , et sur des sujets qui nous frappaient pour la première fois. Transportée par son imagination à une époque de son existence où un amour malheureux avait jeté dans son âme les premiers germes de troubles qui plus tard égarèrent sa raison , elle faisait de ses sentiments actuels une description qui était pour nous un trait de lumière à l'aide duquel nous pûmes reconstituer l'histoire de sa vie , que le trouble général de ses idées et de ses sentiments nous présentait à un point de vue bien différent de la triste réalité. Rien n'égalait l'étonnement de cette intéressante aliénée lorsque , dans ses moments de rémission , il nous fut possible de reporter ses souvenirs vers l'origine des troubles actuels de son intelligence ; nous étions dorénavant placés , de part et d'autre , sur un terrain où nous pouvions nous comprendre , et les propres aveux de la malade , en achevant de nous éclairer sur le diagnostic de son affection , nous permettaient aussi de mieux asseoir les conditions du traitement ainsi que les éléments de la prophylaxie.

Depuis longtemps , mon attention était fixée sur les singuliers phénomènes hallucinatoires qui arrivent soit après l'ingestion de certaines substances , telles que le hachich , l'opium , la belladone , la datura , etc. , soit pendant l'éthérisation. J'ai suivi avec une constante sollicitude les efforts tentés au moyen de certains agents narcotiques pour substituer un délire à un autre ; mais ce n'est que dans ces derniers temps que j'ai été frappé de l'emploi que l'on pouvait faire de l'éthérisation , comme moyen de diagnostic , pour connaître l'origine de certains délires qui ne se révèlent pas toujours dans les paroles des aliénés. Ajoutons encore , ce que l'expérience journalière apprend aux médecins des asiles , savoir : que quelques malades se présentent à l'observation de ma-

---

(1) Dans notre mémoire spécial sur l'emploi thérapeutique de l'éther , nous aurons soin de noter les indications à suivre.



nière à tromper toutes les prévisions de ceux qui les soignent ; le délire qu'ils manifestent non-seulement n'est pas toujours en rapport avec la cause pathogénique , mais il en est plusieurs (les aliénés suicides surtout) qui cachent si bien la nature de leurs sentiments , qu'ils trompent les hommes les plus expérimentés , qu'ils finissent par vous faire prendre le change sur leur véritable état intellectuel.

**OBS. VII.** — Une jeune malade de 28 ans, mère de famille, nous est arrivée, il y a plus d'un an, atteinte d'une sombre mélancolie avec mutisme. Nous savons que, dans son domicile, elle avait fait des tentatives de suicide ; mais ici elle se tient calme et tranquille , se livre à un travail incessant , et ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que l'on peut lui arracher quelques mots. Nous nous sommes adressé à la sensibilité morale, nous avons provoqué l'arrivée du mari ; mais cette réunion peut à peine l'arracher un moment à sa vie automatique : elle répand quelques larmes, qui sont bien vite taries, et la première émotion causée par la présence de son mari fait bientôt place à l'indifférence la plus absolue. Le malheureux époux retourna désespéré, et ce n'est que trois mois après que nous dûmes à l'éthérisation un changement complet dans l'état de la malade.

Il y a quelque temps, Joséphine R... fut atteinte d'une fluxion à la joue ; non-seulement elle ne se plaignait pas, mais elle refusait opiniâtrement de se soumettre à nos soins. La fluxion disparut cependant ; mais la malade refusa de manger. Depuis quatre jours déjà, nous en étions réduit à l'alimentation artificielle, lorsque nous eûmes l'idée de recourir aux inhalations éthérées poussées jusqu'à la période d'excitation. Avec une petite dose d'agent anesthésique, nous produisîmes des effets incroyables : la physionomie sombre et mélancolique de Joséphine R... se dérida tout à coup et devint expansive, gracieuse même, au point que cette infortunée, qui, depuis plus d'un an, ne nous avait pas adressé la parole, était à nos propres yeux complètement méconnaissable, et semblait avoir entièrement oublié ses chagrins. Nous crûmes l'occasion favorable pour parler de son mari et de ses enfants ; mais à peine l'eûmes-nous mise sous ce chapitre, que, répétant plusieurs fois d'une manière convulsive le nom de son mari, elle s'écria : « C'est pour toi que je veux mourir ; oui, il faut que je meure... J'ai trop offensé Dieu, il faut que je meure pour mon mari et mes enfants. » Notons que c'était pour la première fois que cette femme exprimait les motifs qui la portaient à se suicider. Bientôt les pleurs, les cris et les convulsions cessèrent, et furent remplacés par un état de prostration, accompagné d'un frisson général avec claquement des dents, fréquence et petitesse du pouls ; nous n'étions pas sans inquiétude, quoique nous



n'eussions fait respirer que 40 grammes d'éther environ. La malade fut replacée dans un lit bien chauffé, et, au moyen de quelques révulsifs, tous les accidents cessèrent. Le lendemain, nous trouvâmes la malade dans un singulier état; sa physionomie était calme et affectueuse, ses pupilles énormément dilatées, son pouls plus fréquent et plus petit que d'habitude; la respiration exprimait une certaine gêne; ses mouvements étaient automatiques, et puis, à cet ensemble de phénomènes, succéda comme un état de stupeur et de demi-extase. Ce qu'il y avait de singulier, c'est que les transitions les plus brusques venaient changer la scène. Joséphine R. s'avavançait alors vers les malades et vers nous, servant affectueusement les mains de tout le monde, et disant, avec une voix empreinte d'une douce mélancolie : *N'est-ce pas que je vous ai bien offensés, que je vous ai fait bien du mal?* Quelquefois elle répétait dix fois de suite les mêmes mots et les mêmes phrases. Quant à ce qui regarde sa nourriture, la sœur du quartier était seule capable de lui en faire prendre, et cette aliénée, ci-devant si insensible, et dont les actes étaient automatiques, se réveille maintenant à la voix de la sœur, et se place vis-à-vis d'elle dans une dépendance semblable à celle que l'on voit dans certains états magnétiques. Nous ne pouvons certes prévoir quelle sera l'issue de cette affection; mais toujours est-il que nous sommes aujourd'hui en face d'une situation nouvelle, et que nous possédons un moyen pour rompre le mutisme de la malade et changer la nature de ses actes et de ses tendances.

Je pourrais ajouter bien d'autres exemples à ceux que j'ai cités, témoin un jeune aliéné de notre asile, lequel, plongé dans un état de demi-stupidité, refusait de s'occuper. Ce n'est que lorsqu'il a été placé sous l'influence de l'éther qu'il nous a avoué non-seulement ses habitudes onanistiques, mais qu'il nous a mis sur la voie de faits bien autrement graves, qui, au moment actuel, suscitent dans sa conscience les remords les plus vifs et paralysent ses mouvements, parce qu'il se croit le juste objet de la répulsion générale.

Or, si l'influence de l'éthérisation est telle que les actes de l'intelligence et de la volonté en sont modifiés, que, d'après les expériences faites sur lui-même, par M. le D<sup>r</sup> Sauvet, sous la direction de M. le D<sup>r</sup> Renaudin, *il y a surexcitation de la mémoire, défaut de jugement, de réflexion, de coordination dans les idées, hallucinations et illusions de la vue* (1), il est bien clair,

---

(1) *De l'inhalation de l'éther et de ses effets psychologiques; expérimenta-*



d'une part, que le véritable délire des aliénés en sera modifié au point que le médecin arrivera, dans certaines circonstances, à une connaissance plus approfondie de la position des malades; il est évident, de l'autre, que des individus qui simulent la démence, l'imbécillité, l'idiotisme, la stupidité, le mutisme (situations intellectuelles les plus faciles à imiter), ne pourront résister aux effets physiologiques de l'éther, et trahiront involontairement leur véritable état. La même conséquence atteint ceux qui simulent des ankyloses ou des rétractions des membres. Quant à ce qui regarde les premiers, que l'on veuille bien se rappeler les simulations que j'ai citées de la part de Specht, de Gérard, de Perrot, de l'individu soumis à mon observation, qui prétendait avoir la langue coupée, celle enfin de cet individu qui passa des années en prison avant que l'on pût être fixé sur son état, et l'on admettra sans peine que, dans ces cas divers, la découverte de la vérité aurait pour ainsi dire coïncidé avec la conception criminelle de la simulation.

Obs. VIII. — Une jeune fille de 27 à 30 ans, soumise à notre observation, avait été arrêtée sous la prévention de vol; toutefois la chronique publique l'accusait d'avoir commis diverses excentricités, et son état de demi-hébétude et la négation absolue dans laquelle se plaçait la malade (volontairement, à ce que j'ai lieu de présumer), nécessitèrent une expertise médico-légale. Cette femme niait absolument tout, même le vol qu'elle avait commis en plein jour et en présence de témoins. J'avais affaire à une de ces situations intellectuelles qui amènent les malades à commettre irrésistiblement des actes qui seraient criminels si la volonté n'était pas absente. Il arrive que dans ces états névropathiques, qui coïncident parfois avec la menstruation, la grossesse, le développement de la puberté, l'hystérie, l'épilepsie, les malades ne se rappellent réellement pas ce qu'on leur impute, et s'accusent même de choses qu'ils n'ont pas commises, ou bien encore, s'ils se rappellent les faits qui leur sont reprochés, et qu'ils ont été irrésistiblement portés à commettre, ils les nient dans la crainte de subir la prison ou telle autre peine infamante. Quoiqu'il en soit, je me trouvais dans cette circonstance vis-à-vis d'une négation absolue, et la seule réponse de cette fille était : *Je ne sais pas ce que vous voulez dire*. Aucun rayon d'intelligence n'illuminait son visage; elle paraissait indifférente à tout et travaillait à la manière

---

tion personnelle, par M. le Dr Sauvet, ancien interne de l'asile de Fains (*Annales médico-psychologiques*, numéro de novembre 1847).



d'un automate. Il n'en fut plus ainsi quand elle eut été éthérisée ; sa figure rayonna le contentement le plus parfait : *Si j'ai volé*, dit-elle, *c'est que j'ai toujours été sotte* (1), et puis, les conceptions délirantes qui occupaient cette fille dans la solitude absolue où elle se confinait chez elle, ces conceptions, dis-je, fournirent bientôt à son imagination le thème le plus varié. Elle nous parla de son amour insensé pour un vieillard de 75 ans, ancien notaire, et qu'elle s'était mis dans la tête d'épouser : bref, elle se présenta alors à notre observation telle que nous la dépeignaient ses parents, qui, depuis quinze ans, étaient les témoins de nombreux traits de folie, que l'on cachait autant qu'on le pouvait aux malignes interprétations du public. Une fois l'influence de l'éthérisation passée, cette fille retomba dans sa torpeur habituelle ; mais nous avons réuni plus d'éléments qu'il n'était nécessaire pour porter la conviction dans l'esprit des juges, et cette aliénée fut acquittée. Nous caractérisâmes sa folie de *manie hystérique avec phénomènes intermittents de stupidité et tendances irrésistible à commettre des actes insensés, dangereux et criminels, sans que sa volonté participât en rien à ces actes, sans que sa mémoire lui en laissât un souvenir bien net et bien précis.*

Il ne faut pas espérer toutefois arriver toujours, au moyen de l'éthérisation, à arracher aux coupables des aveux formels. Il ressort des observations de ceux qui se sont soumis à l'éthérisation, et particulièrement de l'expérience tentée sur lui-même par le Dr Sauvet, que, malgré le délire momentané dans lequel vous plonge l'éther, l'individu peut encore avoir assez de puissance sur lui pour ne pas se laisser arracher un secret. C'est ainsi que M. Sauvet, qui reconnaît avoir déliré pendant vingt minutes, se rappelle parfaitement que l'on ne put lui faire dire des choses qui auraient été très-désagréables pour une personne présente à l'expérimentation.

Mes expériences, à propos de l'éthérisation, m'ont amené à faire des rapprochements entre l'état mental des aliénés proprement dits, et des individus qui sont sous l'influence de l'ivresse ou de ceux qui *révent tout haut* leurs pensées. On observe des aliénés, au délire le plus incohérent, qui exercent un pouvoir assez grand sur leur imagination et sur leurs souvenirs pour ne

---

(1) Folle, dans le langage du pays.



pas se compromettre devant les personnes dont ils ne veulent pas être reconnus ; *leur discrétion* sera d'autant plus grande que ces mêmes personnes reconnaissent parfaitement le point de départ de la maladie, et ont assisté au début. Ces malades sauront détourner avec une adresse extrême la conversation, et *feront semblant* de ne pas comprendre les allusions ; je ne sache pas non plus que les individus qui rêvent tout haut aient jamais laissé échapper un secret qui pouvait les perdre ou les déshonorer. Les ivrognes les plus incohérents et les plus éhontés dans leurs propos sont tenus en respect, et comme subitement rappelés à la raison, par les personnes qu'ils craignent et dont ils dépendent. Quant à ce qui regarde le délire des aliénés dans leur sommeil, j'ai eu à m'expliquer sur ce sujet dans mes études cliniques, et j'ajouterai que dans plus d'une circonstance les rêves des aliénés que j'ai observés dans cette situation n'étaient pas en rapport avec leurs préoccupations délirantes de l'état de la veille.

Je me trouve absolument dans la même situation relativement à un individu sur lequel je suis appelé à faire un rapport médico-légal ; il ne m'a pas été difficile, en l'éthérisant, de faire justice d'un acte de demi-imbécillité qu'il simulait, et qui n'existe pas. J'ai reconnu que cet homme est intelligent ; mais nous n'avons jamais pu lui faire dire au juste de quelle commune il était, et d'où provenaient les 200 fr. que l'on trouva sur lui et qui étaient entortillés dans des haillons. Mais on comprend facilement où finit le rôle du médecin, et où commence celui du juge d'instruction ; nous n'avons à répondre qu'à une seule question : l'individu est-il aliéné, ou peut-on établir qu'il l'était au moment de la perpétration de l'acte qui lui est imputé (1) ?

De ce que nous avons dit, nous pouvons porter les conclusions suivantes :

En dehors de l'effet thérapeutique de l'éthérisation, nous recou-

---

(1) On conçoit aussi la différence de la situation intellectuelle d'un individu qui peut soupçonner qu'on l'éthérise dans un but déterminé. Chez un individu qui s'obstine à ne vouloir pas parler, l'éthérisation, pratiquée pendant le sommeil, amènerait des résultats tout autres que pendant la veille.



rons à ce moyen pour arriver à une connaissance plus approfondie de certains états intellectuels qui ne se révèlent pas toujours dans les paroles de l'aliéné.

En plaçant ces malades, moyennant l'éthérisation, dans une situation nouvelle, nous parvenons à rompre certains états spasmodiques; nous réussissons parfois à vaincre l'obstination de quelques-uns à refuser la nourriture : nous amenons encore chez eux des déterminations imprévues qui, en rompant la monotomie de leurs actes, nous placent vis-à-vis les aliénés dans une situation qui peut à son tour faire surgir des éléments nouveaux de thérapeutique.

Les effets physiologiques et psychologiques produits par l'éthérisation rendent certaines simulations de folie et d'infirmités congéniales impossibles ou au moins singulièrement difficiles à continuer pendant un long espace de temps.

Il faudrait toutefois se garder de confondre le délire artificiel avec un délire réel. Dans certaines expertises, nous n'avons à rechercher qu'une chose : L'individu est-il dément, idiot, imbécille, stupide, muet ? Dans ce cas, il nous suffit de savoir que l'individu parle pour asseoir un diagnostic, et ce diagnostic ne préjuge pas la question d'une folie plus compliquée dans le cas où elle existe réellement.

Nous croyons enfin que, dans certaines situations données, l'éthérisation est un moyen plus moral, plus humain, moins dangereux, et infiniment plus prompt dans son résultat, que beaucoup d'autres employés jusque dans ces derniers temps.

---

(1) On conçoit aussi la différence de la situation intellectuelle d'un individu qui peut soupçonner qu'on l'éthérise dans un but déterminé. Chez un individu qui s'obstine à ne vouloir pas parler, l'éthérisation peut pendant le sommeil, amenerait des résultats tout autres que pendant la veille.